

## Campagne de syndicalisation 2010—PLASTURGIE



Cette affiche est à disposition des syndicats, ainsi qu'une série concernant les UFICT, jeunes et retraités (voir au verso).

# Se syndiquer **CGT** pour gagner !

**L'**industrie de la Plasturgie, composée de 80% de PME de moins de 20 salariés, regroupe 148.000 salariés avec plus de 3.800 entreprises et 31 milliards de chiffre d'affaires.

C'est une industrie indispensable aux besoins de la population car elle fournit le **bâtiment** en tuyauterie PVC ; en **pièces techniques** pour l'automobile ; en **emballage** pour l'alimentaire, en **meubles** : chaises, tables de jardin ; en **plaques** pour habillages divers (bureaux, murs, pexiglass, etc...) ; pour **l'industrie pharmaceutique et cosmétique** (seringues, prothèses, cosmétiques, parfumerie, etc...).

Cette industrie dont le chiffre d'affaires a augmenté de 22 % entre 2002 et 2007, réduit considérablement ses coûts et n'investit que très peu (3 % dans la même période). Les effets se font vite sentir avec à la clé de nombreuses stratégies de réduction des effectifs et de fermetures d'entreprises. Du même coup, les conditions de travail se dégradent avec son intensification, une hausse de productivité et une précarisation des emplois. D'ailleurs, après avoir disloqué les grands groupes pour les transformer en PME, le patronat pour augmenter ses profits se forme en Groupements d'Employeurs afin de diminuer davantage les coûts de production. Au passage, **ce sont encore les salariés qui trinquent, puisque ces derniers ne sont plus tous couverts par la Convention Collective de la Plasturgie** voyant ainsi disparaître le peu de droits qu'elle leur octroyait.

**Les conséquences sur la santé des salariés sont immenses** et le patronat est peu respectueux de la préserver et de l'améliorer.

Autres conséquences, **80 % des salariés de la Plasturgie ont un salaire au niveau du SMIC ne permettant pas aux familles de pouvoir vivre décemment**. Les salaires ont progressé de 4,5% et les dividendes pour les actionnaires de 22%.

Alors, il est bien évident que, face à cela, nous n'avons pas d'autre solution que de s'organiser CGT et lutter pour plus de justice sociale ?



En direction des UFICT



En direction des Jeunes



En direction des Retraités

# Le meilleur moyen d'y arriver n'est-il pas de se syndiquer ?

**Se syndiquer CGT**, c'est avoir décidé de ne plus plier l'échine, de refuser un système qui n'enrichit que quelques-uns sur le travail des autres.

**Se syndiquer CGT**, c'est avoir fait le choix de devenir acteur de son avenir en intégrant une organisation syndicale où chacun à sa place et compte pour un.

**Se syndiquer CGT**, c'est ne plus être seul face à une hiérarchie qui n'a de cesse de mettre en oeuvre les politiques patronales au détriment de nos conditions de vie au travail.

**Se syndiquer CGT**, c'est un acte positif, déterminé, et aussi un acte responsable car il engage à participer à l'action. Il est la concrétisation de l'engagement du travailleur actif, retraité ou privé d'emploi qui prend conscience de sa situation, de sa condition et de la nécessité de la vie syndicale, de l'action collective pour défendre ses revendications, pour le progrès social.

**Se syndiquer CGT**, c'est adhérer à un syndicat structuré, avec des militants, une activité collective et démocratique, où chaque syndiqué est impliqué dans les décisions du syndicat.

Il est donc important, pour que la lutte soit efficace, que le syndicat soit une organisation de masse, s'appuyant sur le plus grand nombre de syndiqués, indispensable pour créer le rapport de forces nécessaire à la défense des revendications issues des besoins des salariés et de leurs familles pour leur satisfaction.

L'état de nos forces organisées est incontournable. Il conditionne la capacité du syndicat à faire aboutir les revendications des salariés, avec eux, non à leur place, et renforce la capacité de résistance aux mauvais coups, aux projets du patronat et du gouvernement.

En un mot, **se syndiquer à la CGT**, c'est faire le choix d'un **syndicalisme de lutte de classe, de masse, pour le progrès et la justice sociale, pour le droit de vivre et travailler dans la dignité et le respect des valeurs humaines.**

J'adhère à



Bulletin d'adhésion

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Entreprise

Secteur d'activité

N° téléphone

N° mobile

A retourner à la FNIC CGT Case 429 - 263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex / Tél. 0148188036 / Fax. 0148188035 / http://www.fnic.cgt.fr / E-mail : fnic@cgt.fr